



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

NOTE DE SERVICE N° 1 4 3 /SEPMBPE/DGD du 24 JUL. 2019

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Pouvoir de représentation

Réf : Courrier MAERSK CI du 27/06/2019

Conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, j'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que **Monsieur KOUAKOU Kouamelan Marc-Arthur**, dont le spécimen de signature est joint à la présente, a reçu pouvoir pour représenter la société MAERSK Côte d'Ivoire auprès de l'Administration des douanes.

A cet effet, il est autorisé à signer tout document douanier au nom et pour le compte de ladite société.

J'invite, par conséquent, l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

PJ : Spécimen de signature

LE DIRECTEUR GENERAL



BF = 18 000

PROCURATION EN DOUANE

Je soussigné, Monsieur Glenn MACARTNEY, Directeur Général de

MAERSK Côte d'Ivoire S.A, au capital de 1.283.000.000 FCFA, sis à Abidjan
Zone portuaire, Bd de Vridi, BP 6939 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire,

Donne par les présentes à :

Monsieur KOUAKOU Kouamelan Marc-Arthur,

Tout pouvoir pour représenter la société Maersk Cote d'Ivoire devant toutes
les instances de l'Administration douanière sur la Recette régionale – Secteur
Abidjan.



Ce mandat emporte celui d'établir au nom de Maersk Côte d'Ivoire, toute
déclaration, soumission d'entrepôt, acquit à caution, reconnaissance de
consignation, quittance de remboursement des droits indûment perçus,
liquidation de prime, procès-verbal de saisie et transaction provisoire et
définitive par suite de ~~contravention aux règlements des droits.~~

CPFH Treichville
Poste Comptable 8006

Droit.....
Hors Délai.....
Reçu la somme de.....
Faite à Abidjan, le 27 Juin 2019



MAERSK Côte d'Ivoire S.A
Glenn MACARTNEY, Directeur Général
Bureau 66, Zone portuaire, Abidjan



Spécimen de signature

MAERSK-CI S.A
Directeur Général
01 B.P. 6939 - ABIDJAN 01

KOUAKOU Kouamelan Marc-Arthur